

## Séminaire des Officiels A

Samedi 3 octobre 2015 à la Maison régionale des sports

### Etaient présents :

Jacky VAYEUR Président du comité régional  
Gérard VERNEREY, trésorier du comité  
Thierry JAMET Conseiller Technique Coordonateur  
A.S.P.T.T. MONPELLIER : Martine et Patrick RIEU, Richard LAGRAVE  
C.N.C. ALES : Anne SARRUS Christian RICOME, Jacques CAVENNEC et Jacky OFFREDI  
C.N. BEZIERS MEDITERRANEE : Carolin SUDRE, Nicole MELINE, Vonnick DUVAL, Philippe GUIGNARD,  
S.O. BAGNOLS MARCOULE : Michel MAS  
D. de CLERMONT L'HERAULT : Ludivine CRUBELLIER et Marc CRUBELLIER  
C.N. LIMOUX : Roger AZAM  
CANET 66 NATATION : Eveline LEBOULCH , Didier ROGER, Philippe LETIN, Didier JANIN  
CN CARCASSONNAIS : Eric POUPEVILLE  
LAUDUN L'ARDOISE A.C. : Eric HILDEBERT  
MONTPELLIER M.M.U.C. : Gilles DELLUC  
C.N. NARBONNE : Noëlla BORDERES  
N.C. NIMOIS : Marie TRAIN, Paule MOLLICONE  
C.A. PEZENAS : Dominique ROQUES  
SETE NATATION E.D.D. : Patrick PUYRENIER

### Etaient excusés :

Gérard NURIT du C.N. CARCASSONNE, Eric DUMOTIER du S.O. BAGNOLS, Nathalie GAUTHEY de BEAUCAIRE A.C., Robert GIL, de CANET 66 NATATION, Michel PRECLOUX et les membres OFF A du CD66, André ROUX, Alexandre VACHE et Dominique TRAIN du N.C. NIMOIS, Jacques RIERA du MONTPELLIER M.M.U.C.

Le Président ouvre la séance à 9 heures 45 en remerciant les officiels présents d'avoir pris quelques heures pour comme chaque année faire le point ensemble et affiner la compréhension des règlements et modifications récentes.

### **PRESENTATIONS "DIAPORAMA" ET DISCUSSIONS :**

#### **1.- Modifications aux règlements parus en ce début de saison et discussion sur la réglementation :**

Etude des dernières modifications en date du 18 septembre 2015 avec entendement et perspicacité. Elles concernent : le départ (SW 4.4) et les virages lors des épreuves de 4 nages (SW 9.1). Des précisions pour clarifier l'article SW 6.1 sur le départ de dos qui avait été modifié lors du congrès de Doha ont été données.

La prise de décision où les avis divergent, est discutée à partir du principe ;

- que l'excès de justice est injustice,
- des catégories d'âges et du niveau de la compétition.

Il est demandé d'agir avec pédagogie chez les avenirs, à priori ce qui se fait déjà.

#### **2.- Informatique et extranat**

Gérard NURIT, Eric DUMOTIER, Dominique TRAIN participent en ce moment au séminaire informatique fédéral, à Bordeaux les 2, 3 et 4 octobre 2015.

Mot sur les difficultés de mise en place d'extranat 2 en ce début de saison.



Des explications sont données sur la manière d'accéder sous **extranat** à **l'espace personnel** ouvert pour les **officiels de toutes disciplines** afin de modifier ou de renseigner et/ou de compléter par de nouvelles saisies.

Des explications sont données au sujet de la gestion normale des officiels sous extranat et lors de la compétition des jurys des compétitions :

→ **il est demandé de bien vouloir créer une ligne "Jury"** où seraient répertoriés et consultables les jurys des différentes compétitions inscrites au calendrier régional.

Des problèmes de mise à jour sur le site extranat ont perturbé le fonctionnement des compétitions estivales dans le domaine de la saisie d'officiels "C" des jurys. Ludivine CRUBELLIER explique la démarche pour devenir officiel "C" et les difficultés rencontrées.

→ Pour simplifier ce processus chaotique difficile à mettre en place l'été, du fait des périodes de congés et vacances des bénévoles que nous sommes, **le secrétariat du comité régional gèrera** la saisie de ces dossiers dès obtention du titre officiel "C" et réception du dossier par courrier. Double du dossier sera retransmis au responsable du département concerné.

### 3.- Participation aux jurys

La région est très correctement dotée en officiels (même trop) lors de nos organisations nationales et régionales du fait de l'application d'amendes pour non présentation d'officiels.

Il s'avère que si, au niveau régional la tendance plaide à modifier le système, il n'en reste pas moins qu'aux niveaux des départements le manque existe et le nageur est pénalisé lors de la non prise en compte de compétition lorsque le jury est incomplet.

→ Est présenté un extrait du cahier des charges en cours de réalisation sur les compositions des jurys selon les catégories d'âges et les bassins déterminant **un nombre d'officiel minimum** pour toutes les compétitions régionales.

Bassin de :	4 couloirs	5 couloirs	6 couloirs	8 couloirs	10 couloirs
Nombre d'Officiels A	2	4 ou 2	4 ou 2	4	4
Nombre d'Officiels B	3	3 ou 5	4 ou 6	6	6
Nombre d'Officiels C	4	5	6	8	10
	9	12	14	18	20

Fonction	Juge-Arbitre	Starter	Juge de nage	Contrôleur aux virages	Juge à l'arrivée	Chronométrateur
Nombre à respecter	1	1	2	1 pour 3 couloirs	Nbre impair	1 par ligne
	Double fonction possible	Double fonction possible	Double fonction possible	Fonction unique côté plots et côté opposé	Pas nécessaire en chronométrage automatique. ou semi.	Prévoir un chronométrateur volant

Les Officiels C peuvent être remplacés par les Officiels B,

Les Officiels B et C peuvent être remplacés par des Officiels A.

Exemple de mise en place des contrôleurs aux virages pour 6 couloirs :

Contrôleur 1 : Il juge les couloirs 1, 2, 3 côté opposé mais doit se placer entre les couloirs 1 et 3.

Contrôleur 2 : Il juge les couloirs 4, 5, 6 côté opposé mais doit se placer entre les couloirs 4 et 6

Contrôleur 3 : Il juge les couloirs 1, 2, 3 côté plots mais doit se placer entre les couloirs 1 et 3

Contrôleur 4 : Il juge les couloirs 4, 5, 6 côté plots mais doit se placer entre les couloirs 4 et 6

→ Des nombreuses questions sont posées. Il en ressort qu'il est demandé :

- d'agir avec moins de rigueur, plus de souplesse, dans le respect du bénévolat
- d'utiliser les officiels C comme chronos et placer les "B" comme juges de virages et le cas échéant à l'arrivée.
- de se référer à ce qui se passe aussi dans d'autres régions, les officiels FFN sont aptes à juger dans ce domaine
- d'accepter ainsi un fonctionnement plus simple moins décousu et plus adapté au niveau des départements
- de renvoyer les grincheux lire les règlements et à poser réclamation s'ils le souhaitent.

Quotas d'officiels par club et amendes :

Voir dispositions et modalités règlementaires régionales article R2, signifiant que le club est tenu de présenter à chaque réunion, un nombre d'officiels défini en fonction des nageurs engagés par réunion concernée ...



Ne plus l'appliquer, modifier les chiffres, assouplir les règles, mettre en place des facilités dans la constitution des jurys, tout cela semble possible mais ne durera qu'un temps, car c'est et ce sera toujours les quelques clubs qui ont la fâcheuse habitude de ne pas fournir qui bénéficieront de ces avantages et qui comme toujours par jurisprudence entraîneront d'autres clubs à ne plus fournir. Trouver une solution n'est pas simple. Des pistes sont soulevées avec plus d'inconvénients que d'avantages :

- Donner les noms des officiels prévus sur la manifestation en amont de la compétition,
- Transmettre les informations au juge-arbitre désigné qui constituera le jury avant le WE,
- Charger l'organisateur de constituer le jury ....

Comment trouver plus d'officiels : C'est une prise de conscience interne à chaque club, des dirigeants aux entraîneurs surtout de ceux qui travaillent et côtoient les parents de nageurs.

## 5.- Informations complémentaires

Liste des documents nécessaires pour compléter la formation des officiels A dans des domaines divers et variés que vous pouvez consulter sur les sites :

- Les modalités des examens
- Les règlements FFN des Officiels 2013/2017 et les règlements intérieur FFN officiels
- Les règlements FINA, les règles générales FINA et les normes d'installation
- Les précisions concernant la désignation des arbitres et l'application des règlements sportifs pour le départ et le chronométrage.

## 6.- Impact économique

L'impact financier généré par l'organisation des compétitions est très important.

L'estimation des coûts de déplacements et plus, prévus pour les organisations des compétitions régionales et départementales en Natation Course sur la région Languedoc Roussillon serait au **minimum**, pour la saison 2015/2016 d'un montant de **2 219 691,38 €** investissement sur :

Date	Désignation	Frais de Mission	Emploi	Déplacement
	<b>Au Niveau National</b>			
29/3 au 3/4/2016	Le Championnat de France Elite à MONTPELLIER ANTIGONE	251 100,00 €	141 120,00 €	48 825,00 €
23 au 26/6/2016	Le Championnat de France d'été des Maîtres à CANET	237 960,00 €	114 912,00 €	69 405,00 €
26 au 28/8/2016	La Coupe de France des régions de Natation estivale à CERET	42 660,00 €	19 152,00 €	24 885,00 €
4 au 6/3/2016	Le Meeting National à NIMES Bassin NEMAUSA	86 805,00 €	39 312,00 €	8 439,38 €
5 au 7/2/2016	Le Meeting National MONTPELLIER ANTIGONE	89 640,00 €	44 352,00 €	8 715,00 €
	<b>Au Niveau Interrégional</b>			
8 au 10/7/2016	Le Championnat National 2 été à CANET	89 505,00 €	35 028,00 €	27 846,00 €
	<b>Au Niveau Régional</b>			
08/11/2015	Le Championnat Régional Interclubs Toutes catégories à ANTIGONE	6 105,00 €	7 308,00 €	17 094,00 €
5 et 6/12/2015	Le Championnat Régional hiver Bassin 25 m à BEZIERS	7 260,00 €	9 156,00 €	20 328,00 €
31/01/2016	Le Championnat Régional Interclubs Minimes à LUNEL	3 495,00 €	7 140,00 €	9 786,00 €
31/01/2016	Le Championnat Régional Interclubs Benjamins à ALES	4 470,00 €	7 980,00 €	12 516,00 €
11 au 12/6/2016	Le Championnat Régional toutes catégories à NIMES	40 140,00 €	20 664,00 €	18 732,00 €
21/02/2016	Le Championnat Régional des Maîtres (plus de 25 ans) Hiver à LUNEL	1 395,00 €	2 772,00 €	3 906,00 €
05/06/2016	Le Championnat Régional des Maîtres (plus de 25 ans) Eté à NARBONNE	1 395,00 €	2 772,00 €	3 906,00 €
15/11/2015	Le Championnat Régional Interclubs des Maîtres à NIMES	2 670,00 €	4 872,00 €	7 476,00 €
20 et 21/08/2016	Championnat régional Natation estivale	24 030,00 €	6 888,00 €	11 214,00 €
Année	Dépenses des clubs pour participer aux niveaux des départements	66 960,00 €	280 800,00 €	226 800,00 €
	<b>Total</b>	<b>955 590,00 €</b>	<b>744 228,00 €</b>	<b>519 873,38 €</b>

Calcul effectué à partir du nombre de participations des différents clubs, nageurs, entraîneurs officiels, dirigeants, présents sur le bord des bassins lors des dites compétitions avec pour base de tarif : frais de mission (hébergement et restauration 45,00 € (ou 15.00 € le repas) - Déplacement 0.35€/Km, rémunération des Cadres, estimation financiers du bénévoles (dirigeants et officiels) à 15.00 €/heure.

**Rappel** : Si vous n'êtes pas remboursés des frais engagés dans le cadre de votre activité de bénévole, vous pouvez bénéficier d'un dégrèvement au niveau des impôts en rédigeant une déclaration de frais engagés dans le cadre de cette activité, en certifiant avoir utilisé votre véhicule personnel lors des déplacements, en déclarant renoncer au remboursement des frais engagés et de les abandonner en tant que don au profit de votre association (dispositions de l'article 200 du CGI)....

La séance est levée à 11 heures 45  
Le Secrétaire de séance



Comité Régional de Natation LR - Maison Régionale des Sports  
CS 37093 - 1039 rue Georges Méliès - 34967 Montpellier Cedex 2  
☎ : 04.67.82.16.67 et 68 - 📠 : 04.67.82.16.86 - ✉ : [FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr](mailto:FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr)  
Site : <http://languedocroussillon.ffnatation.fr>

